**Principaux résultats relatifs aux nouvelles thématiques**

**couvertes par l’enquête nationale sur l’emploi**

Pour tenir compte des mutations d'ordre démographique, socio-économique et environnemental qui s'opèrent dans la société marocaine, des engagements de notre pays dans le cadre de la régionalisation avancée et de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables, les enquêtes auprès des ménages conduites par le Haut-commissariat au Plan (HCP) se doivent de revoir, régulièrement, leurs approches méthodologiques, leurs bases de sondage et échantillons ainsi que leurs dimensions thématiques.

C’est le cas, en l’occurrence, de l’enquête nationale sur l’emploi qui, à partir de 2017, adopte un nouvel échantillon élargi de 60.000 à 90.000 ménages, introduit de nouvelles thématiques dans son champ d’investigation et intègre les nouvelles nomenclatures d’activités, de professions et de diplômes élaborées par le HCP sur la base des classifications internationales et adaptées à la réalité nationale en concertation avec les différentes institutions concernées.

Cette note présente (i) un rappel de la situation du marché du travail en 2017, (ii) les principales informations socio-professionnelles relatives aux différentes régions du Royaume, présentées à des niveaux de détail plus fins et élargies à d’autres dimensions telles que le travail décent et la qualité de l’emploi et, (iii) les principaux résultats portant sur les nouvelles thématiques prévues dans la réforme de l'enquête nationale sur l'emploi et qui sont en lien directe avec le marché du travail. Il s'agit en particulier de la relation entre les compétences de la main d'œuvre et les métiers exercés, de la préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans, de l’accès des femmes au marché du travail, du profil des entrepreneurs, de la couverture des systèmes de retraite et des caractéristiques des immigrants installés dans notre pays.

Outre ces thématiques, l’enquête nationale sur l’emploi a introduit d’autres questions visant à appréhender certains aspects des conditions sociales de la population marocaine particulièrement celle en âge d’activité. Ces questions portent essentiellement sur la couverture médicale, la mobilité des actifs occupés entre leurs lieux de résidence et de travail, les bassins d’emploi, l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que les noyaux familiaux. Les résultats de ces dimensions feront l’objet d’une présentation ultérieure.

1. ***Situation du marché du travail en 2017***

Création nette d’emplois et persistance de la baisse des taux d’activité et d’emploi

Entre 2016 et 2017, le volume de l’emploi est passé de 10.613.000 à 10.699.000 actifs occupés, ce qui correspond à une création nette de 86.000 postes, 31.000 en milieu urbain et 55.000 en milieu rural, contre une perte nette de 37.000 postes une année auparavant. Les emplois créés se répartissent entre 57.000 emplois rémunérés et 29.000 non rémunérés. Par secteur d’activité, l’"agriculture, forêt et pêche" a créé 42.000 emplois, les "services" 26.000, le "BTP" 11.000 et l’"industrie y compris l'artisanat" 7.000.

Avec une population active de 11.915.000 personnes, progressant à un rythme de +1,1%, moins important que celui de la population âgée de 15 ans et plus (+1,7%), le taux d’activité a reculé, entre 2016 et 2017, de 47% à 46,7% au niveau national. Il a baissé de 43% à 42,4% en milieu urbain alors qu’il a augmenté de 53,8% à 54,1% en milieu rural.

Le taux d’emploi, quant à lui, et malgré l’accroissement du volume de la population active occupée de 0,8% par rapport à 2016, a baissé de 42,3% à 41,9% au niveau national. Il a baissé de 36,9% à 36,1% en milieu urbain et a augmenté de 51,7% à 52,0% en milieu rural.

Faible qualification de la main d’œuvre

Sur les 10.699.000 actifs occupés âgés de 15 ans et plus, 6.271.000 n’ont aucun diplôme (58,6%), 2.988.000 ont un diplôme de niveau moyen**[[1]](#footnote-2)** (27,9%) et 1.440.000 sont détenteurs d’un diplôme de niveau supérieur**[[2]](#footnote-3)** (13,5%).

Parmi les actifs occupés n’ayant aucun diplôme, 3.117.000 travaillent dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche" (soit 82,8% de l’emploi total de ce secteur), 704.000 dans les BTP (61,1%), 617.000 dans l'industrie (50,3%) et 1.833.000 dans les services (40,5%).

Au niveau national, 97,6% des salariés n’ont bénéficié d’aucune formation prise en charge par l’employeur au cours des 12 derniers mois (97,1% en milieu urbain).

Un mode précaire d’insertion dans le marché du travail

Parmi l’ensemble des actifs occupés, 1.793.000, ou 18,6%, exercent un emploi non rémunéré (dont 1.617.000, ou 90,2%, en milieu rural), et 932.000, ou 8,7%, un travail à titre occasionnel ou saisonnier.

Près de 5,6% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit, 3,2% alternent le jour et la nuit et 1,1% travaillent uniquement la nuit**[[3]](#footnote-4)**.

Quatre actifs occupés sur dix (41,8%, soit 4.468.000 personnes) travaillent plus de 48 heures par semaine au niveau national, 45,7% parmi les citadins (2.681.000 personnes) et 37% parmi les ruraux (1.787.000 personnes), un actif occupé sur deux parmi les hommes (4.101.000 personnes) et 14,8% parmi les femmes (367.000 personnes).

Un monde de travail peu organisé et faiblement protégé

Près des deux-tiers des salariés (3.343.000 personnes) ne disposent pas de contrat qui formalise leur relation avec leur employeur, dont 772.000 dans le secteur des BTP (90,6% de l’emploi total dans ce secteur).

96,7% des actifs occupés (10.282.000 personnes) ne sont pas affiliés à une organisation syndicale ou professionnelle, 94,5% en milieu urbain et 99% en milieu rural. Parmi les salariés, cette proportion atteint 94,6% au niveau national (4.955.000 personnes), 93,2% en milieu urbain (3.595.000 personnes), et 98,4% en milieu rural (1.360.000 personnes).

Dans le même contexte, 8.297.000 actifs occupés (77,5%) ne bénéficient d’aucune couverture médicale au niveau national, 3.848.000 dans les villes (65,5%) et 4.449.000 dans la campagne (92,2%). Cette proportion s’établit parmi les salariés à 58,1% au niveau national (3.040.000 personnes), à 51% en milieu urbain (1.969.000 personnes) et à 77,6% en milieu rural (1.071.000 personnes).

Perception mitigée des actifs occupés sur leur emploi

Près d’un actif occupé sur cinq (1.974.000 personnes) n’est pas satisfait de son emploi et exprime le désir de le changer. Ils sont 28,6% parmi les actifs occupés qui travaillent dans le secteur des BTP (330.000 personnes).

67,2% d’entre eux évoquent le niveau de rémunération, 10% l’instabilité de l’emploi, 9,6% des conditions de travail plus favorables, et 7,1% l’inadéquation de l’emploi à la formation reçue.

4% des actifs occupés (424.000 personnes) n’arrivent pas, malgré tous les efforts déployés, à concilier aisément entre leur vie privée et leur vie professionnelle, 13% (1.396.000 personnes) y arrivent avec beaucoup de difficultés et 31% (3.318.000 personnes) y parviennent avec difficultés.

Un chômage de plus en plus important parmi les jeunes, les détenteurs d’un diplôme et les femmes

Entre les années 2016 et 2017, le nombre des chômeurs s’est accru de 49.000 personnes, enregistrées toutes en milieu urbain, portant leur effectif global à 1.216.000 au niveau national.

En termes de taux, et en raison d’un accroissement du volume du chômage (+4,2%) plus important que celui de l’emploi (+0,8%), le taux de chômage s’est accru de 9,9% à 10,2% au niveau national, passant de 14,2% à 14,7% en milieu urbain et stagnant à 4% en milieu rural.

Les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, parmi les détenteurs d’un diplôme et parmi les femmes. En effet, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent la catégorie la plus touchée par le chômage avec un taux de 26,5%, 42,8% en milieu urbain et 11,4% en milieu rural.

Selon le diplôme, le taux de chômage a atteint 23,3% parmi les détenteurs d’un diplôme de niveau supérieur**([[4]](#footnote-5))**, avec un pic de 25,9% pour les détenteurs d’un diplôme de technicien ou de cadre moyen. Il s’est établi à 15% parmi les détenteurs d’un diplôme de niveau moyen **([[5]](#footnote-6))**, atteignant sa valeur maximale 25,7% pour les actifs ayant un certificat de spécialisation professionnelle.

Par sexe, le taux de chômage des femmes demeure largement supérieur à celui des hommes se situant, au niveau national, à 14,7% et à 8,8% respectivement.

En outre, l’étude du profil des chômeurs révèle qu’en 2017, plus de 8 chômeurs sur 10 (83,5%) sont des citadins, 2 sur 3 (65,2%) sont âgés de 15 à 29 ans et un peu plus du tiers (36%) sont détenteurs d’un diplôme de niveau supérieur. Aussi, 6 chômeurs sur 10 (58,4%) sont à la recherche de leur premier emploi et 7 sur 10 (71,2%) sont au chômage depuis une année ou plus.

Par ailleurs, près de 7% des chômeurs (83.000 personnes) sont découragés par la recherche active d’un emploi, 84,1% d’entre eux sont des citadins, 51% des femmes, 54,5% des jeunes âgés de 15 à 29 ans et 75,2% des détenteurs d’un diplôme.

Un sous emploi en hausse particulièrement parmi les jeunes et les actifs occupés exerçant dans les BTP

Entre 2016 et 2017, le nombre d’actifs occupés en situation de sous-emploi est passé, au niveau national, de 1.018.000 à 1.044.000 personnes, de 508.000 à 521.000 en milieu urbain et de 510.000 à 523.000 en milieu rural. Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 9,6% à 9,8% au niveau national, de 8,7% à 8,9% en milieu urbain et de 10,7% à 10,8% en milieu rural.

Par catégorie de population, les taux de sous-emploi les plus importants ont été relevés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (16,1%), les actifs occupés exerçant dans le secteur des BTP (15,8%) et les détenteurs d’un diplôme (10,5%).

En outre, il est à noter que la population active occupée sous-employée est en majorité de sexe masculin (87,1%), à moitié rurale (50,1%), jeune ne dépassant pas l’âge de 30 ans (38,2%), diplômée (44,7%), exerçant un emploi rémunéré (83,6%) et près des deux-tiers (67,7%) sont en situation de sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu du travail, ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi.

1. ***Situation du marché du travail au niveau régional***

À partir de cette année, et en vue d’honorer les engagements de notre pays dans le cadre de la régionalisation avancée, les informations sur le marché du travail relatives aux différentes régions et aux principales provinces du Royaume seront publiées à des niveaux de détail plus fins et seront élargies à d’autres dimensions notamment celles se rapportant aux conditions du travail et au travail décent.

Dans cette partie, et en présentant la situation du marché du travail au niveau régional, certaines informations de ce type seront fournies à titre indicatif et ce, en vue d’illustrer, ne serait-ce que partiellement, leur importance dans l’élargissement de la sphère d’informations sur la situation du marché du travail au niveau régional.

Un des indicateurs clés, par lequel se propose de commencer cette partie, permettant d’appréhender le potentiel des jeunes sous valorisés et éligibles à des postes d’emploi, est le taux des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne sont pas à l’école et ne suivent aucune formation (NEET). Ce taux est de 29,3% parmi l’ensemble des jeunes au niveau national, 13% parmi les hommes et 46% parmi les femmes, un taux environ 3,5 fois plus important que celui des hommes. Par région, le taux des NEETs varie entre 20,6% au niveau de la région d’Eddakhla-Oued Eddahab (7,5% parmi les hommes et 46,7% parmi les femmes) et 34,4% au niveau de la région de l’Oriental (16,8% parmi les hommes et 53,6% parmi les femmes).

**Graphique 1 : Taux des NEETs selon le sexe et la région en 2017 (en%)**

Abstraction faite du milieu de résidence ou de la région, les taux des NEETs sont largement plus importants parmi les jeunes femmes que les jeunes hommes. Les écarts absolus les plus élevés entre ces derniers ont été relevés au niveau des régions de Drâa-Tafilalet (44 points), Béni Mellal-Khénifra (43,6 points) et de Marrakech-Safi (43,2 points d'écart). Les écarts les plus faibles ont été observés au niveau de Casablanca-Settat (21,5 points) et de Laayoune-Sakia El Hamra (22,8 points).

Des disparités en termes de participation à l’activité entre les régions notamment parmi les femmes

En 2017, le taux d’activité enregistré au niveau des régions d’Eddakhla-Oued Eddahab (71,9%), de Casablanca-Settat (50,5%), de Marrakech-Safi (48,4%) et de Rabat- Salé-Kénitra (47,3%) dépasse la moyenne nationale (46,7%). La participation de la population âgée de 15 ans et plus à l’activité a atteint, au niveau des autres régions, des taux inférieurs à la moyenne nationale particulièrement dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra où ce taux s’est établi à son niveau le plus bas (39,7%), suivie de près de la région de Drâa-Tafilalet (40,2%).

En milieu urbain, le taux d’activité le plus élevé est relevé dans la région d’Eddakhla- Oued Eddahab (57,4%), dépassant la moyenne urbaine de 15 points, suivie de la région de Casablanca-Settat (45,8%). La région de Drâa-Tafilalet affiche, par contre, le concours le plus faible à l’activité avec un taux de 35,5%, inférieur à la moyenne enregistrée en milieu urbain de 6,9 points.

En milieu rural, le taux d'activité le plus élevé est enregistré dans la région de Casablanca-Settat avec un taux de 66,2%, dépassant la moyenne nationale relevée en milieu rural d'environ 12 points. En revanche, le taux le plus bas revient à Drâa-Tafilalet (42,7%), plus bas que la moyenne rurale de plus de 11 points.

**Graphique 2 : Taux d’activité selon les régions et le milieu de résidence (en%)**

Il est à souligner qu’au niveau de toutes les régions, l’accès au marché du travail est plus important en milieu rural qu’en milieu urbain. Les écarts absolus les plus élevés des taux d’activité entre les deux milieux ont été relevés au niveau de la région de Casablanca-Settat (20,5 points), de Béni Mellal-Khénifra (17,4 points) et de Fès-Meknès (16,1 points d'écart). Les écarts les plus faibles ont été observés au niveau de Souss-Massa (3,9 points) et de Drâa-Tafilalet (7,2 points).

D’un autre côté, il importe de rappeler que l’un des principaux problèmes auquels est confrontée l’économie marocaine est la faible participation des femmes au marché du travail. En 2017, et à titre d’illustration, leur taux d’activité n’a atteint que 22,4% (18,4% en milieu urbain et 29,6% en milieu rural) contre 71,6% parmi les hommes (67,6% en milieu urbain et 78,4% en milieu rural), soit 49,2 points de différence.

Cet écart a été presque de même niveau aussi bien en milieu urbain (49,2 points de pourcentage) qu’en milieu rural (48,7 points). En revanche, au plan régional, ce dernier a enregistré de grandes disparités entre les différentes régions du Royaume, attestant d’une notable diversité dans leur caractéristiques socio-professionnelles. Cet écart a varié entre 44,3 points au niveau de la région de Casablanca-Settat (respectivement 28,4% et 71,7%) et 56,7 points dans la région de l’Oriental (16,5% et 73,6% respectivement).

Cinq régions regroupent pres des trois quarts de l’emploi

En 2017, cinq régions se sont accaparées près des trois quarts (72,4%) de l’effectif global de l’emploi. Il s’agit de Casablanca-Settat (22,4%), de Marrakech-Safi (13,8%), de Rabat-Salé-Kénitra (13,5%), de Fès-Meknès (11,6%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11,1%). Les autres régions affichent des parts variant entre 0,8% pour Eddakhla-Oued Eddahab et 7,3% pour Béni Mellal-Khénifra.

Sur un autre plan, le poids en termes d’emploi au niveau des régions d’Eddakhla- Oued Eddahab, de Casablanca-Settat, de Tanger-Tetouan-Al Hoceima et de Marrakech–Safi est plus important que le poids démographique, avec un écart relatif plus prononcé pour la région d’Eddakhla-Oued Eddahab (1,6 fois).

Pour le reste des régions, la part dans le volume global de l’emploi reste inférieure à celle dans la population totale. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra connaît l’emploi relativement le moins représenté en comparaison avec son poids démographique (0,8 fois).

**Graphique 3 : Poids dans le volume global de l'emploi et**

**poids démographique par région (en%)**

Au delà du volume de l’emploi et de sa répartition non proportionnelle au poids démographique des régions, les données de l’enquête ont fait ressortir également d’importantes disparités entre les différentes régions du Royaume par rapport à d’autres dimensions notamment, la qualification des actifs occupés, la précarité d’insertion dans le marché du travail, l’organisation de l’environnement du travail, la protection sociale que procure ce dernier, ainsi que de la perception des actifs occupés de leur emploi. C’est ainsi, qu’en 2017 :

* La proportion des actifs occupés n’ayant aucun diplôme a varié entre 44,2% dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra et 66,5% à Béni Mellal-Khénifra. Elle a dépassé la moyenne nationale (58,6%) au niveau de 7 régions.
* La part de l’emploi non rémunéré, composé principalement des aides familiales, est passée de 4,9% dans les régions du sud à 25,4% dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Elle a enregistré des niveaux plus importants que la moyenne nationale (16,8%) au niveau de 5 régions et elle a été environ 11 fois plus importante en milieu rural (33,5%) qu’en milieu urbain (3%).
* Parmi l’ensemble des actifs occupés, 8,7% ont exercé des emplois précaires, principalement en tant qu’occasionnels ou saisonniers. Cette proportion est passée de 4,5% dans la région de Casablanca-Settat à 15% au niveau de la région de Marrakech-Safi, pour culminer à 19% dans celle de Souss-Massa.
* La part des salariés ayant exercé un emploi sans contrat de travail est passée de 52,9% dans la région de Rabat-Salé-Kénitra à 81,6% dans l’Oriental, variant dans une fourchette d’environ 30 points. Cette part a dépassé le niveau national (64,8%) au niveau de 7 régions du Royaume.
* Avec 40 points de différence, la part des salariés ne bénéficiant pas d’une couverture médicale passe de 32,2% dans la région d’Eddakhla-Oued Eddahab à 72,2% dans la région de Fès-Meknès. Elle est en dessus de la moyenne nationale (58,1%) au niveau de la moitié des régions.

6 régions sur 12 abritent la quasi-totalité des chômeurs

En 2017, plus de huit chômeurs sur dix (82,8%) sont concentrés dans six régions du

Royaume. La région de Casablanca-Settat vient en première position avec 25,1%, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (17,5%), l’Oriental (11,3%), Fès-Meknès (10,8%), Marrakech-Safi (9,4%) et, enfin, Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,7%).

D’un autre côté, cinq régions du Royaume se caractérisent par le fait que leur contribution au volume du chômage est plus importante que leur poids démographique en termes de population en âge d’activité. La région de l’Oriental vient en premier lieu avec un écart absolu de 4,3 points, suivie de Casablanca-Settat avec 4,2 points, Rabat-Salé-Kénitra (3,8 points) et dans des degrés moindres, les régions de Guelmim-Oued Noun (0,7 point) et d’Eddakhla-Oued Eddahab (0,1 point).

En revanche, au niveau des autres régions, la contribution au volume du chômage est en deçà du poids démographique. A ce titre, il convient de remarquer que Marrakech- Safi constitue la région la plus favorable en termes d’accès au marché du travail où la contribution au volume du chômage est inférieure à son poids démographique de 3,4 points .

**Graphique 4 : Contribution au volume global de chômage et**

**poids démographique selon les régions**

Les régions de Guelmim-Oued Noun et de l’Oriental viennent en premier lieu avec environ un actif sur six en situation de chômage

Les niveaux de chômage les plus élevés sont observés dans les régions de Guelmim- Oued Noun (17,7%) et de l’Oriental (17,1%), ce qui correspond à environ 7 points plus que le niveau national (10,2%). Dépassant cette moyenne, trois autres régions affichent des niveaux de chômage de sévérité moindre à savoir Rabat-Salé-Kenitra (12,9%), Laayoune- Sakia El Hamra (12,3%) et Casablanca-Settat (11,3%).

En revanche, c'est au niveau de la région de Drâa-Tafilalet que le taux de chômage est à son niveau le plus bas (6%), presque similaire à celui de la région de Béni Mellal- Khénifra (6,1%). La région de Drâa-Tafilalet est, faut-il le rappeler, celle qui présente le deuxième taux d'activité le plus faible avec 40,2%.

Dans les villes, la situation du chômage est encore plus préoccupante dans les deux régions de Guelmim-Oued Noun (22,9%) et de l’Oriental (20,5%) où plus d’un actif sur cinq est chômeur. Ce ratio atteint son niveau le plus bas avec 10,5% dans le milieu urbain de la région de Drâa-Tafilet.

Avec un taux de 11%, le fléau du chômage se pose avec plus d’accuité dans le milieu rural de la région de l’Oriental, atteignant environ trois fois le taux de chômage enregistré dans le milieu rural national (4%). La région de Guelmim-Oued Noun se place en deuxième position en termes de prévalence du chômage dans le monde rural avec 8,8%. Au niveau des autres régions, le taux de chômage rural ne s’écarte pas beaucoup de la moyenne nationale à l’exception de la région de Béni Mellal-Khénifra qui représente le niveau le plus faible (2%).

Le chômage des jeunes est très préoccupant dans toutes les régions

Au niveau national, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent la catégorie la plus touchée par le chômage avec un taux de 23,5%, 20,5% pour les hommes et 32,1% pour les femmes. La prévalence du chômage diminue au fur et à mesure que l’âge croît; le taux correspondant s’établit à 7,1% pour les 30-44 ans et 2,5% pour les 45 ans et plus.

Au niveau régional, la manifestation du chômage la plus forte est enregistrée parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la région de Guelmim-Oued Noun avec un taux de 43,9%. La situation du chômage des jeunes dans cette région est encore plus alarmante parmi les femmes âgées de 15 à 29 ans avec un taux de 59,4%. Ce dernier taux, avec celui enregistré dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra (61,7%), représentent les taux de chômage les plus élevés et expriment le fait que six femmes âgés de 15 à 29 ans sur dix sont en situation de chômage dans ces deux régions.

En revanche, la prévalence la plus faible du chômage des jeunes est observée dans la région d’Eddakhla\_Oued Eddahab avec un taux de 9,4%, suivie de Drâa- Tafilalet ( 14,7%)

Concernant la catégorie des 45 ans et plus, le chômage atteint 7,1% dans la région de l’Oriental, ce qui correspond à environ trois fois le niveau national (2,5%). Ce taux devient quasiment nul au niveau des deux régions de Laayoune-Sakia El Hamra et de Tanger-Tetouan-Al Hoceima.

Les femmes ayant un diplôme de niveau supérieur sont les plus touchées par le chômage : un constat relevé dans toutes les régions

Abstraction faite du niveau géographique, le chômage croit avec l’amélioration du niveau d’éducation et de formation. En effet, le taux de chômage passe, au niveau national, de 3,8% parmi les sans diplômes à 15% parmi les diplômés de niveau moyen et à 23,3% parmi les diplômés de niveau supérieur. Cette situation s’aggrave au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun pour atteindre des taux de 5,8%, de 24,8% et de 41,3% auprès des trois catégories respectives.

La région de Guelmim-Oued Noun reste celle qui détient les taux de chômage les plus élevés pour les deux catégories des diplômés de niveau moyen et de niveau supérieur au moment où la région de l’Oriental enregistre le taux de chômage le plus haut pour la catégorie des sans diplômes (10,8%).

Les prévalences du chômage les plus faibles sont enregistrées au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra aussi bien pour la catégorie des sans diplômes (1,6%) que pour celle des diplômés de niveau moyen (8,7%). De son côté, la région de Drâa-Tafilalet se caractérise par la présence relative la moins forte des chômeurs ayant des diplômes de niveau supérieur avec un taux de chômage de 15,1%.

Aussi bien au niveau national que régional, le taux de chômage des femmes détenteurs d’un diplôme de niveau supérieur demeure largement supérieur à celui des hommes de cette catégorie. Avec un écart relatif de l’ordre de 1,8 fois au niveau national , il est le moins fort au niveau de la région de Casablanca-Settat (1,5 fois) et le plus prononcé pour la région d’Eddakhla-Oued Eddahab (5,2 fois). Toutfois, c’est au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun où l’on relève la présence relative la plus forte de chômeuses disposant d’un diplôme de niveau supérieur avec un taux de 64,1%.

**Graphique 5 : Taux de chômage des détenteurs de diplôme de niveau supérieur selon le sexe et la région (en%)**

De fortes disparités régionales en termes de sous-emploi

En 2017, le taux de sous- emploi dépasse la moyenne nationale (9,8%) au niveau des régions de Fès-Meknès (16,2%), de Béni Mellal-Khénifra (15,2%), de l’Oriental (12,7%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12,4%). Au niveau des autres régions, le taux de sous-emploi atteint des niveaux inférieurs à la moyenne nationale, particulièrement dans la région de Guelmim-Oued Noun où ce dernier s’est établi à son niveau le plus bas (3,4%), suivie de la région de Drâa-Tafilalet (4,5%). En outre, l’écart relatif entre les deux niveaux extrêmes de ce taux, relevés dans les régions de Fès-Meknès (16,2%) et de Guelmim-Oued Noun (3,4%), est d’environ cinq fois.

1. ***formation et emploi***

Accès difficile des diplômés de formation professionnelle au marché du travail

Le taux de chômage des diplômés âgés de 15 ans et plus est de 17,9%. Il est plus élevé parmi les femmes (29,7%) que les hommes (14,4%), et parmi les citadins (19,8%) que les ruraux (11,0%).

Le taux de chômage croît avec l'élévation du niveau de diplôme, aussi bien par milieu de résidence que par sexe. Il passe de 15,0% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau moyen à 23,3% pour les diplômés de niveau supérieur, de 17,6% à 22,9% en milieu urbain et de 8,6% à 28,9% en milieu rural. Ce taux, passe respectivement de 13% à 17,9% parmi les hommes et de 25,8% à 33% parmi les femmes.

**Graphique 6 : Taux de chômage des diplômés (en%)**

Le taux de chômage des détenteurs d'un diplôme de formation professionnelle (22,7%) est supérieur à celui de l'ensemble des diplômés âgés de 15 ans et plus (17,9%). Il est nettement plus élevé parmi les femmes (32,6%) que les hommes (18,7%) et parmi les citadins (23,0%) que les ruraux (18,5%). Le chômage affecte beaucoup plus les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec un taux de 42,0% (49,0% parmi les femmes et 38,3% parmi les hommes ). Le taux de chômage est de 13,6% parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans et de 3,3% pour celles âgées de 45 ans et plus.

7 actifs occupés sur 9 estiment qu’ils possèdent les dispositions requises pour l'emploi qu'ils exercent et 2 sur 3 jugent que leur formation est en adéquation avec leur emploi

Pour mesurer le degré d'adéquation entre le niveau de qualification et l'emploi exercé, l'enquête a adopté une approche basée sur le relevé, à travers des questions directes, des perceptions des actifs occupés par rapport à deux dimensions: la première (dite adéquation verticale) concerne l'adéquation entre le niveau de qualification (niveau de formation et l’expérience professionnelle) et l'emploi exercé. La seconde (dite adéquation horizontale) consiste, quant à elle, à évaluer le degré de correspondance entre le domaine de formation et les exigences de l'emploi exercé.

Près de 7 actifs occupés âgés de 15 ans et plus sur 9 (77,6%) considèrent qu'ils disposent des compétences requises pour exercer l'emploi qu'ils occupent, abstraction faite qu’ils aient reçus une formation académique ou pas (76,9% pour les hommes et 79,8% pour les femmes), 11,9% estiment que la qualification dont ils disposent dépasse les compétences requises par leur travail, alors que, pour 8,6% d'entre eux, leurs compétences sont en deçà des exigences de l'emploi qu'ils occupent.

Par ailleurs, 63,4% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus disposant d’une formation académique**[[6]](#footnote-7)** estiment que le type de diplôme qu'ils détiennent est adéquat avec la nature du travail exercé. Ce constat est établi par les femmes plus que les hommes avec des proportions respectives de 65,4% et de 62,5% et par les citadins (64,9%) beaucoup plus que les ruraux (45,1%).

Près de 2 actifs occupés âgés de 15 ans et plus sur 10 (20,2%) jugent leur formation peu adéquate avec leur travail, alors que, pour 15,4% d'entre eux, il n'ya aucune concordance entre leur formation et le travail qu'ils exercent (inadéquation totale).

1. ***l'accès des enfants âgés de 3 à 5 ans à l'enseignement préscolaire***

**Un enfant âgé de 3 à 5 ans sur deux bénéficie de l'enseignement préscolaire**

En 2017, l'effectif des enfants âgés de 3 à 5 ans a atteint 1,964 million enfants. Un peu moins de la moitié d’entre eux (47,6%) ont fréquenté un établissement préscolaire. Si la part des enfants âgés de 3 à 5 ans préscolarisés est la même entre garçons et filles, avec respectivement des parts de 47,7% et 47,5%, elle est, par contre, en milieu urbain trois fois celle enregistrée en milieu rural, avec respectivement 66,6% et 22,5%.

Environ 9 enfants âgés de 3 à 5 ans sur 10 préscolarisés (86,6%) bénéficient d'un enseignement privé moderne (90,1% en milieu urbain et 73,3% en milieu rural) et 11,2% d’un enseignement privé traditionnel (8,1% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural). La part de l'enseignement préscolaire public est insignifiante (2,1%).

La proportion des enfants bénéficiant d'un enseignement préscolaire augmente avec l'amélioration du niveau de qualification du chef de ménage. En effet, la proportion des enfants préscolarisés passe de 39% pour les chefs de ménage sans aucun diplôme à 75,2% pour ceux disposant d'un diplôme de niveau supérieur. Ce constat est à relever également quant à la différence d’opportunités d’être préscolarisé entre filles et garçons selon le diplôme du chef de ménage. Pour les chefs de ménages qui n’ont aucun diplôme, la différence entre les taux de préscolarisation des filles et des garçons est de l’ordre de 0,7 point de pourcentage au profit des garçons. Pour les ménages dont le chef dispose d'un diplôme de niveau supérieur, Cette différence est de l’ordre de 3,2 points au profit des filles.

**Graphique 7 : Part des enfants préscolarisés âgés de 3 à 5 ans selon**

**le niveau de diplôme du chef du ménage**

Les chances de préscolarisation sont corrélées avec le niveau socio-économique des ménages. Le taux de préscolarisation varie ainsi de 40,7% pour les enfants âgés de 3 à 5 ans vivant dans des ménages occupant un logement de type sommaire à 71,7% pour ceux vivant dans des ménages occupant des villas 79,4% pour atteindre son niveau le plus élevé pour les enfants relevant des ménages vivant dans des appartements.

**Graphique 8 : Taux de préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans selon le sexe et les régions (en%)**

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans cache d’importantes disparités entres les régions. Il passe de 35,4% dans la région de Marrakech-Safi à 77,5% dans la région de Guelmim-Oued Noun, ce qui correspond à un écart de 42,1 points. Ce taux enregistre des niveaux plus importants que la moyenne nationale (47,6%) au niveau de la moitié des régions et il semble que ce dernier n’est pas sensible au sexe et ce, pour toutes les régions.

1. ***Accès de la femme au marché du travail***

La participation des femmes au marché du travail demeure faible et largement en deçà de celle des hommes, 22,4% contre 71,6% en 2017. De plus, au cours des quinze dernières années, et malgré les efforts consentis dans les domaines de la formation et de la scolarisation, le taux d’activité des femmes a reculé d’environ 3,5 points. Dans ce contexte, l'examen des raisons défavorisant l’accès des femmes au marché du travail est d’une grande importance pour l’élargissement des bases de connaissance sur cette problématique.

**Profil des femmes en dehors du marché de travail**

Les femmes en dehors du marché de travail, au nombre de 10 millions, représentent 77,6% de la population féminine âgée de 15 ans et plus (81,6% en milieu urbain et 70,4% en milieu rural). La majorité d'entre elles (76,6%) sont des femmes au foyer et 13,4% des élèves ou étudiantes.

**Tableau 1 : Population en dehors du marché de travail âgée de 15 ans et plus**

**selon le type d’inactivité**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Femmes | Hommes | Les deux sexes |
|  | Effectif(en milliers) | % | Effectif(en milliers) | % | Effectif(en milliers) | % |
| Femmes au foyer | 7 703 | 76,6 | - | - | 7 703 | 56,6 |
| Etudiants | 1 352 | 13,4 | 1 753 | 49,1 | 3 105 | 22,8 |
| Retraités ou Rentiers | 172 | 1,7 | 921 | 25,8 | 1 093 | 8,0 |
| Malades ou infirmes | 278 | 2,8 | 510 | 14,3 | 788 | 5,8 |
| Vieillards | 541 | 5,4 | 305 | 8,5 | 846 | 6,2 |
| Autres inactifs | 7 | 0,1 | 77 | 2,2 | 84 | 0,6 |
| Total | 10 053 | 100 | 3 566 | 100 | 13 619 | 100 |

Selon le statut matrimonial, 60,8% des femmes en dehors du marché du travail sont mariées et 25,9% célibataires. Un peu plus du tiers d'entre elles (34,9%) ont moins de 29 ans, 27,8% ont 30 à 44 ans et 37,4% ont 45 ans et plus. Près des deux-tiers de ces femmes ne disposent d'aucun diplôme et 7,9% ont un diplôme de niveau supérieur.

**Tableau 2 : Population en dehors du marché du travail âgée de 15 ans et plus**

**Selon le sexe, l'état matrimonial, l'âge et le niveau de diplôme (en %)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|   | Femmes | Hommes | Les deux sexes |
| % des inactifs dans la population de 15 ans et plus | 77,6 | 28,4 | 53,3 |
| Etat matrimonial |
| Célibataire | 25,9 | 57,6 | 34,2 |
| Marié | 60,8 | 39,4 | 55,2 |
| Veuf | 11,1 | 2,3 | 8,8 |
| Divorcé | 2,2 | 0,6 | 1,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Age |
| . 15 – 29 ans | 34,9 | 53,4 | 39,7 |
| . 30 – 44 ans | 27,8 | 4,1 | 21,6 |
| . 45 ans et plus | 37,4 | 42,5 | 38,7 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Niveau de diplôme |
| Sans diplôme | 63,5 | 35,0 | 56,0 |
| Niveau moyen | 28,6 | 48,0 | 33,7 |
| Niveau supérieur | 7,9 | 16,9 | 10,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

**Les femmes invoquent la prise en charge des activités domestiques comme obstacle à leur accès au marché du travail**

Près de la moitié des femmes en dehors du marché du travail (52,7%) invoquent, comme obstacle à l'accès au marché du travail, la nécessité de prendre soin des enfants ou du foyer (52,6% en milieu urbain et 52,8% en milieu rural). Près d'une femme sur 5 (18%) préfère ne pas travailler (18,3% en milieu urbain et 17% en milieu rural) et 8% citent le refus du mari (8,3% en milieu urbain et 7,2% en milieu rural).

La proportion des femmes, en dehors du marché de travail pour prendre soin des enfants ou du foyer culmine à 69,6% parmi les femmes en dehors du marché du travail âgées de 30 à 44 ans. Elle est de 55,9% parmi celles d'entre elles âgées de 45 ans et plus et de 35,7% parmi celles de moins de 30 ans.

La proportion des femmes dont la nécessité de prendre soin des enfants ou du foyer est la raison principale de leur inactivité, est de 70,3% parmi les mariées, 45,7% les divorcées, 38,9% les veuves et 17,9% les célibataires.

**Tableau 3 : Femmes en dehors du marché du travail âgées de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et les raisons de non accès au marché de travail (en %)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Raisons de non accès au marché de travail | Total | Célibataires | Mariées | Veuves | Divorcées |
| Prendre soin des enfants ou du foyer | 52,7 | 17,9 | 70,3 | 38,9 | 45,7 |
| Ne veut pas travailler | 17,9 | 30,3 | 10,4 | 28,7 | 21,1 |
| Refus du mari | 8,0 | 0,2 | 13,0 | 0,0 | 0,1 |
| Refus du père ou d’un proche | 3,6 | 10,0 | 0,9 | 1,8 | 9,8 |
| Rareté ou inexistante des opportunités du travail | 1,6 | 3,3 | 1,0 | 0,8 | 4,8 |
| Manque de qualifications requises pour l'accès au marché du travail | 1,6 | 4,8 | 0,3 | 0,8 | 2,2 |
| Autres raisons | 14,7 | 33,4 | 4,1 | 28,9 | 16,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Les obstacles pour l’accès de la femme au marché du travail diminuent avec l’amélioration de son niveau de diplôme. La part des femmes en dehors du marché du travail pour des raisons liées à la nécessité de prendre soin des enfants baisse de 59,7% pour les femmes sans diplôme à 42,9% pour celles ayant un diplôme de niveau moyen pour atteindre 31,4% pour celles disposant d'un diplôme de niveau supérieur.

**Tableau 4 : Femmes en dehors du marché du travail âgées de 15 ans et plus selon**

**les raisons de non accès au marché de travail et le niveau de diplôme (en %)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Raisons de non accès au marché de travail | Total | Sans diplôme | Niveau moyen | Niveau supérieur |
| Prendre soin des enfants ou du foyer | 52,7 | 59,7 | 42,9 | 31,4 |
| Ne veut pas travailler | 17,9 | 15,9 | 20,7 | 23,7 |
| Refus du mari | 8,0 | 8,2 | 7,7 | 7,5 |
| Autre cas volontaire (éducation, ...) | 7,7 | 3,6 | 13,2 | 20,5 |
| Refus du père ou d’un proche | 3,6 | 3,2 | 4,7 | 2,5 |
| Rareté ou inexistence des opportunités du travail | 1,6 | 1,4 | 1,9 | 2,9 |
| Manque de qualifications requises pour l'accès au marché du travail | 1,6 | 0,9 | 2,6 | 3,0 |
| Autres raisons | 7,0 | 7,2 | 6,3 | 8,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

**Une femme en dehors du marché du travail sur 10 est disposée à exercer un emploi**

Près d'une femme inactive sur 10 (10,9%) est disposée à exercer un emploi (11,2% en milieu urbain et 10,4% rural), ce qui représente des effectifs, respectivement, de 1,1 million, 759 mille et 341 mille femmes. Cette proportion est de 25,9% pour celles évoquant le refus du père ou d’un membre de la famille, de 16,8% le refus du mari et de 10,3% la nécessité de prendre soin des enfants. Selon l’âge, les femmes de moins de 30 ans sont les plus disposées à intégrer le marché de travail avec 15,4%, suivies de celles âgées de 30 à 44 ans (14,2%).

**Tableau 5 : Proportions des femmes âgées de 15 ans et plus en dehors du marché**

**du travail disposées à travailler selon le milieu, l'âge et le diplôme (en%)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|   | Urbain | Rural | Ensemble |
| Groupe d’âges |
| 15-29 ans | 16,2 | 14,2 | 15,4 |
| 30-44 ans | 14,9 | 12,7 | 14,2 |
| 45 ans et plus | 4,4 | 4,1 | 4,3 |
| Total | 11,2 | 10,4 | 10,9 |
| Niveau de diplôme |
| Sans diplôme | 8,5 | 9,4 | 8,9 |
| Niveau moyen | 13,0 | 13,2 | 13,1 |
| Niveau supérieur | 19,2 | 25,4 | 19,6 |
| Total | 11,2 | 10,4 | 10,9 |

Selon la qualification, les femmes inactives disposant d’un diplôme de niveau supérieur sont les plus motivées à intégrer le marché du travail avec une proportion de 19,6% contre 13,1% pour celles ayant un diplôme de niveau moyen et 8,9% pour les femmes inactives sans diplôme.

Au niveau régional, la part des femmes en dehors du marché du travail qui sont prêtes à exercer un emploi est de 35% dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra, de 17% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de 6,1% dans la région de Casablanca-Settat.

L’accès des femmes en dehors du marché du travail disposées à travailler aurait pour conséquence d’améliorer les taux d’activité, plus particulièrement celui de la population féminine. Ce taux serait, ainsi, à l’échelle nationale et pour les deux sexes réunis, de 51,0% (au lieu de 46,7%) et de 30,9% pour les femmes (au lieu de 22,4%), soient une amélioration, respectivement, de 4,3 et 8,5 points de pourcentage.

Il est à noter que, selon la raison d’exclusion du marché de travail, 28,9% de celles âgées de moins de 30 ans qui sont en dehors du marché du travail suite au refus du père ou d’un proche sont disposées à travailler. Cette proportion est de 24,4% parmi les femmes âgées de 30-44 ans et de 11,9% parmi les 45 ans et plus. Parmi les femmes déclarant comme raison le refus du mari, ces proportions sont respectivement de 22,3%, 18,2% et 7,2%.

Parmi les femmes qui détiennent un diplôme de niveau supérieur, la proportion de celles disposées à intégrer le marché de travail atteint 43,1% parmi celles dont la raison avancée est le refus du père ou d'un membre de la famille, 29,8% le refus du mari et 28,6% l’éducation des enfants et les tâches domestiques.

1. ***caractéristiques des entrepreneurs***

Dans cette note, on désigne par entrepreneurs, les catégories d’actifs occupés pour lesquelles la situation dans la profession est soit employeur, indépendant, associé ou salarié gérant. Leur nombre, selon les résultats de l’enquête, s’élève, en 2017, à 3.668.000 personnes, ce qui représente 34,3% de l’ensemble des actifs occupés âgés de 15 ans et plus. Cette proportion est de 39,4% pour les hommes contre 17,4% pour les femmes et de 31,4% en milieu urbain contre 37,8% en milieu rural.

Un peu plus de 7 entrepreneurs sur 10 (71,2%) sont installés dans 5 régions à savoir Casablanca-Settat (20,4%), Marrakech-Safi (14,0%), Rabat-Salé-Kénitra (12,7%), Fès-Meknès (12,1%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11,9%).

Près de 8 entrepreneurs sur 10 sont des indépendants et 9 sur 10 sont de sexe masculin

Selon le statut professionnel, la majorité des entrepreneurs (86,9%) sont des indépendants, 80,2% en milieu urbain et 93,7% en milieu rural. Les autres catégories sont les employeurs (7,2%), les associés (5,5%) et les salariés gérants (0,5%).

Près de 9 entrepreneurs sur 10 (88,2%) sont des hommes (90,4% en milieu urbain et 86,0% en milieu rural) et 1 sur 10 (11,8%) est une femme (9,6% dans les villes et 14,0% à la campagne).

Un entrepreneur sur 2 est âgé de 45 ans et plus (49,6%), 4 sur 10 sont âgés de 30 à 44 ans (39,9%) alors que le dixième ont moins de 29 ans (10,5%).

Une proportion relativement élevée des entrepreneurs ne dispose d’aucun diplôme (69,5%). Près du quart d’entre eux (24,2%) ont un diplôme de niveau moyen et seulement 6,3% un diplôme de niveau supérieur.

Selon le secteur d’activité, 38,9% des entrepreneurs exercent dans l’agriculture, forêts et pêche (73,6% en milieu rural et 4,6% en milieu urbain) et 45,1% dans le secteur des services (70,4% dans les villes et 19,5% à la campagne). Le reste des entrepreneurs se répartit entre l’industrie y compris l’artisanat (8,3%) et la construction (7,7%).

La majorité des entrepreneurs gèrent des unités de petites tailles et ne détiennent pas de comptabilité

Il est à relever que 98,2% des entrepreneurs gèrent des unités économiques de taille ne dépassant pas 5 employés (97,4% en milieu urbain et 99,0% en milieu rural) et 3% seulement détiennent une comptabilité ; 5,7% en milieu urbain et 0,2% en milieu rural ; 2,9% parmi les hommes et 3,7% parmi les femmes. La part des entrepreneurs ayant une comptabilité s’améliore avec le niveau d’enseignement ou de formation passant, ainsi, de 0,5% pour les sans diplôme à 31,6% pour ceux disposant d’un diplôme de niveau supérieur.

Les entrepreneurs invoquent les procédures administratives et l’accès au financement comme obstacles à la création des activités économiques

Un entrepreneur détenant une comptabilité sur 2 (51,8%) n’a pas rencontré de difficultés majeures au moment de la création de son unité ou du lancement de son activité, 52,3% parmi les hommes et 48,9% parmi les femmes. Les entrepreneurs ayant déclaré avoir rencontré des difficultés invoquent, pour 42,5% d'entre eux, la complexité des procédures administratives (42,8% en milieu urbain et 35,7% en milieu rural), le financement pour 41,5% (41,0% en milieu urbain et 52,4% en milieu rural), l’accès au foncier (9,9%) notamment en milieu urbain (10,3%), le manque de main d'œuvre qualifiée (2,1%) et, enfin, le népotisme (1,7%).

1. ***couverture du système de retraite***

Le système de retraite couvre à peine 2 actifs occupés âgés de 15 ans et plus sur 10 avec d'importantes disparités entre milieu de résidence et régions

Les données fournies par l’enquête nationale sur l’emploi au titre de l’année 2017, montrent que le taux de couverture des actifs occupés âgés de 15 ans et plus par le système de retraite atteint 21% au niveau national, 33% en milieu urbain et 6% en milieu rural.

La moitié des régions affiche un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale. La région d’Eddakhla-Oued Eddahab enregistre le taux le plus élevé avec 43,7%, suivie de Laayoune-Sakia El Hamra (37,8%), de Casablanca-Settat (31,7%) et, enfin, de Rabat-Salé-Kénitra (25,8%). La région de Béni Mellal-Khénifra se positionne en dernière position avec un taux de 11,3%.

Le taux de couverture du système de retraite s’établit presque au même niveau, aussi bien pour les actifs occupés masculins que féminins, soit respectivement 20,5% et 21,8%. Selon l’âge, ce taux passe de 13,2% pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans à 23,2% pour les actifs adultes âgés de 30 ans et plus.

Le niveau de diplôme et le secteur d’activité restent des facteurs déterminants dans la couverture du système de retraite

Le taux de couverture des actifs occupés connait, à l’échelle nationale, une augmentation substantielle selon le niveau de diplôme. De 8,3% pour les actifs n’ayant aucun diplôme, à 22,3% pour ceux ayant un diplôme de niveau moyen pour culminer à 71,6% pour les diplômés du niveau supérieur.

Au niveau national, le taux de couverture du système de retraite varie considérablement selon le secteur d’activité économique. Il passe de 4,5% parmi les actifs excerçant dans le secteur de l’agriculture, forêt et pêche, à 8,8% dans les BTP, puis à 33% dans les services, pour atteindre 36,9%, comme valeur maximale, dans le secteur de l’industrie y compris l’artisanat.

1. ***Caractéristiques des immigrés installés au Maroc***

Pour mieux éclairer la situation des immigrés installés au Maroc par rapport aux questions relatives à l'activité et à l'emploi, l’enquête nationale sur l’emploi a intégré quelques questions dans l'objectif d’appréhender la nature des flux migratoires à destination de notre pays, de mesurer le potentiel économique des immigrants, d’évaluer leur insertion dans le marché du travail et d'intégration dans la société marocaine.

Il est à signaler, toutefois, que les données issues de cette enquête ne permettent de renseigner que sur les structures ayant trait aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des immigrants et non sur leur volume, du fait que l'enquête est représentative des ménages ordinaires résidant sur le territoire national alors qu'une partie non moindre de ces immigrants réside hors des ménages ordinaires.

En 2017, selon les résultats de l'enquête, il ressort que 33.5% des immigrants installés au Maroc sont originaires de pays arabes, 32,5% de pays européens et 27,3% de pays subsahariens non arabes.

**Graphique 9 : Structure des immigrants au Maroc**

**par nationalité (en%)**

Les raisons à l'origine de l'immigration vers notre pays sont, en premier lieu, d'ordre économique avec une part de 41,4%, d'ordre social, en deuxième lieu, avec 22,4%, pour des considérations liées à la poursuite d'étude ou de formation avec 11,7% et, enfin, pour des raisons d'ordre humain avec 8,6%.

Près de 6 immigrants sur 10 sont des hommes

La répartition des immigrants installés au Maroc selon le sexe révèle que près de 6 personnes sur 10 (59,3%) sont des hommes et 4 sur 10 sont des femmes (40,7%).

**Graphique 10 : Structure des immigrants au Maroc par**

**nationalité et par sexe (en%)**

Quelque soit l'origine, la part des immigrants de sexe masculin est toujours plus élevée que celle des femmes. Elle a atteint 70,5% pour les immigrants originaires de pays Africains subsahariens non Arabes, 56,0% pour les immigrants venant d'Europe et 54,2% pour ceux venant de pays Arabes.

La migration touche toutes les tranches d'âges

L'examen selon l'âge des immigrants installés dans notre pays révèle une répartition presque équivalente entre les différents groupes d'âge. En effet, 20,2% d'entre eux ont moins de 15 ans, 21,5% sont âgés de 15 à 29 ans, 26,2% de 30 à 44 ans et 32,1% de 45 ans et plus.

Plus de 9 immigrants sur 10 sont dans les villes

Au Maroc, l'immigration est essentiellement un phénomène urbain, 97,7% des immigrants au Maroc résident, en effet, dans les villes.

Une forte proportion des immigrants (86,9%) est concentrée dans 4 régions à savoir Casablanca-Settat (33,8%), Rabat-Salé-Kenitra (28,0%), Marrakech-Safi (15,2%), et l'Oriental (9,9%).

Trois immigrants sur 4 sont diplômés

La part des personnes ayant un diplôme, parmi l'ensemble des immigrants installés au Maroc, est de 75,7%, 54,1% ont un diplôme supérieur et 21,6% un diplôme de niveau moyen. A titre comparatif, la part des personnes ayant un diplôme parmi l'ensemble de la population marocaine est de 43,9%, 32,5% un diplôme de niveau moyen et seulement 11,4% un diplôme de niveau supérieur.

**Graphique 11 : Structure des immigrants au Maroc par**

**niveau de diplôme (en%)**

La proportion des personnes n'ayant aucun diplôme est de 23,4% parmi les immigrants contre 56,2% parmi l'ensemble de la population.

Des taux d'activité similaires à ceux relevés parmi l'ensemble de la population

La situation des immigrants installés au Maroc vis à vis du marché du travail est quasiment de même niveau que celle relative à l'ensemble de la population marocaine. Le taux d'activité des immigrants est de 48,9% contre 46,7% pour l'ensemble de la population. Ce taux atteint 64, 2% parmi les hommes et 25,5% parmi les femmes contre respectivement 71,6% et 22,4% pour l'ensemble de la population.

**Graphique 12 : Taux d’activité par nationalité, tranche**

**d’âge et sexe (en%)**

Selon l'âge, le taux d'activité des immigrants est de 74,4% parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans (61,1% pour l'ensemble de la population). Il baisse à 43, 9% parmi les personnes âgées de 15 à 29 ans (38,4% pour l'ensemble de la population) et à 31,5% pour les immigrants de la tranche d'âge 45 ans et plus (42,7% pour l'ensemble de la population).

**Graphique 13 : Structure des immigrants au Maroc par**

**secteurs d’activité économique (en %)**

Le secteur des services attire la majorité des immigrants puisqu'il s’accapare, à lui seul, 78,5% de la main d’œuvre immigrante suivi du secteur de l’industrie y compris l’artisanat (12,0%).

Des taux de chômage supérieurs à ceux relevés parmi l'ensemble de la population

Le taux de chômage des immigrants au Maroc est de l'ordre de 18,1% au niveau national. Le chômage affecte particulièrement les femmes (23,4%) plus que les hommes (16,7%) et les jeunes âgés de 15 à 29 ans (34,6%) plus que les personnes âgées de 30 à 44 ans (18,5%) et celles âgées de 45 ans et plus (1,7%).

**Graphique 14 : Taux de chômage par tranche d’âge, sexe et nationalité (en%)**

1. () Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-2)
2. () Les diplômes de niveau supérieur regroupent les baccalauréats, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-3)
3. () Selon le code de travail :

- Dans les activités non agricoles, est considéré comme travail de nuit tout travail exécuté entre 21 heures et 6 heures.

- Dans les activités agricoles, est considéré comme travail de nuit tout travail exécuté entre 20 heures et 5 heures. [↑](#footnote-ref-4)
4. () Les diplômes de niveau supérieur regroupent les baccalauréats, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-5)
5. () Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-6)
6. Sont exclus les certificats et diplômes primaires et secondaires. [↑](#footnote-ref-7)